



SOMMAIRE

- 1- Édito
 - La langue arabe, un danger : n'est-il pas trop tard ?
- 2- L'hébergement des migrants à Nantes
- 3- Ce qu'on ne voit pas n'existe pas
 - Maurice Audin, torturé, assassiné
- 4- Journée festive...30 ans du Comité local de Saint-Nazaire
 - Conférence-débat
 - Vu dans la presse
- 5- Colonisation, néo-colonisation et migrations
- 6- Pour l'égalité, la justice et la solidarité
 - Brèves
- 7- Brèves (suite)
- 8- Paniques identitaires
 - Bulletin d'adhésion, Contacts



La langue arabe, un danger : n'est-il pas trop tard ?



« Vêtue d'une jupe turquoise et d'un caraco bleu azur, Corinne est allée acheter au magasin des aubergines, du cumin, du curcuma et des oranges, sans oublier des bougies et de l'alcool. En rentrant, elle a trouvé ses enfants buvant du sirop d'abricot, en pyjama et en savattes sur le divan. Pendant que son mari rajoute un chouia de harissa dans le couscous, enveloppée dans son châle, elle s'est assise avec une tasse de café sur le sofa pour lire son magazine acheté au kiosque. Et pendant ce temps-là, le clebs dort dans sa guitoune ».

Cette phrase contient vingt-sept mots d'origine arabe... !!!

Le Dictionnaire des mots français d'origine arabe de Salah Guemriche (ed. du-Seuil) vous permettra de découvrir lesquels.



En Italie, en Autriche, en Finlande, en Bulgarie, en Slovaquie, l'extrême droite participe au gouvernement. En Hongrie, en Pologne, des partis ultra-conservateurs sont au pouvoir. Partout comme en Grande-Bretagne, en France, aux Pays-Bas, en Allemagne, ils progressent d'élection en élection. Le dernier exemple en date est celui de la Suède. En Grèce, en Hongrie, en Allemagne, en Ukraine, des partis ouvertement fascistes ou néo-nazis ont pignon sur rue.

Ils ont tous en commun un nationalisme chauvin, la xénophobie, le racisme, la haine des immigrés qui accompagnent souvent l'autoritarisme, l'homophobie, le sexisme, le mépris de la démocratie, l'europhobie.

Les quelques exceptions (Espagne, Portugal, Irlande) ne peuvent faire oublier que partout ailleurs l'extrême droite pèse sur les politiques publiques : obsession sécuritaire (fermeture des frontières, contrôle des étrangers...) et repli identitaire sont aussi partagés par des partis de droite.

Mais son influence dépasse largement son électorat. La reprise et la banalisation de ses idées taraudent toutes les couches de la société. En France cette banalisation et la percée électorale du Front National (devenu Rassemblement National) ont rendu "acceptables" des opinions hier unanimement condamnées. Dans cette évolution, la droite a une grande responsabilité. Le gouvernement précédent y a eu sa part par ses paroles, ses actes ou absences d'actes. Certains oublient même que ce n'est pas en répétant le discours de l'extrême droite qu'on la combat. Au contraire !

Le rejet de l'immigration extra-européenne est un dénominateur commun des extrêmes droites européennes qui manipulent les peurs, les fantasmes et ne reculent devant aucun mensonge grossier comme celui d'une prétendue "ruée vers l'Europe" (évidemment invalidée par les démographes).

Elles participent de plus en plus souvent à la gestion de communes, de régions voire de pays entiers qui s'accompagne de propagandes haineuses voire de violences politiques. Les libertés publiques et individuelles sont attaquées et régressent, des mesures sécuritaires et d'exclusion sont mises en place, les violations de l'État de droit se multiplient comme l'a rappelé le Parlement de Strasbourg par un vote contre la Hongrie de Victor Orban.

Mais ce n'est pas tout : si les extrêmes droites européennes poussent des formations traditionnelles de droite à adopter leurs programmes sur la sécurité, l'immigration et l'asile, elles jouent également, un rôle dans les politiques d'austérité. La stratégie des partis politiques ultra-libéraux se présentant comme la seule alternative crédible face à l'extrême droite est très dangereuse.

Contre le racisme et la xénophobie, contre les discriminations, pour les libertés publiques et individuelles, pour un vivre ensemble apaisé, pour la solidarité, pour l'amitié entre les peuples; il faut être inflexible face aux discours et violences de l'extrême droite.

Cette lutte ne peut se limiter aux frontières d'un seul pays, mais doit s'organiser à l'échelle de toute l'Europe. Le combat contre le racisme et pour la solidarité avec ses victimes, pour l'universalité des droits est une des composantes essentielles de cette résistance.

Le MRAP entend y participer avec détermination.



Augustin GROSDOY

Cette question, qui était pour nous une préoccupation constante depuis des années, est devenue cruciale cet été et est apparue au grand jour.

Alors que l'Etat a l'obligation d'héberger les demandeurs d'asile, les places offertes en CADA* sont en nombre insuffisant dans toute la France. Ce sont donc seulement les personnes en situation de vulnérabilité (familles avec enfants en bas âge, femmes enceintes, personnes très malades) qui en bénéficient.

L'Etat ne respecte pas plus l'obligation qui lui est faite par la loi d'accueil inconditionnel de toute personne en situation de détresse, quel que soit son statut administratif.

Tout ceci explique les occupations de bâtiments vides par des migrants, soutenus par les associations et de nombreux citoyens.

Mais, d'expulsions en expulsions, cet été, les migrants se sont installés square Daviais, en plein centre de Nantes : près de 700 personnes, dont 80% de demandeurs d'asile (Somaliens, Soudanais, Erythréens, Guinéens). Ils étaient désormais bien visibles et chacun pouvait constater l'indécence de leurs conditions de vie : absence d'eau, de toilettes, exposition à tous les dangers de la rue.



Crédit Photo : InfoMigrants

Le mouvement de solidarité citoyenne auprès des migrants a été remarquable : fournitures de tentes, de vêtements. Une association de bénévoles « L'autre cantine » s'est constituée pour assurer un repas par jour, avec des dons en nature ou argent.

Devant l'inertie des pouvoirs publics, 4 associations (Cimade, LDH, MRAP et RESF) et des personnes migrantes se sont tournées vers la justice administrative avec 2 exigences :

- refuser l'expulsion du site sans que soit trouvée une solution d'hébergement décent pour tous les migrants présents,
- améliorer les conditions d'hygiène dans le cas où l'occupation devrait se prolonger.

Dans le même temps, la Ville de Nantes demandait l'évacuation du site en proposant d'héberger provisoirement tous les migrants présents et de rechercher des solutions avec les autres communes du département.

L'audience au Tribunal Administratif s'est tenue le 19 septembre. Elle a mis en présence devant la justice toutes les parties concernées, migrants, associations, Préfecture, OFII*, Ville de Nantes. Le juge a affirmé d'emblée « il faudra être efficace, trouver une solution concrète et rapide dans un esprit constructif ».

Les arguments des migrants et associations ont enfin été entendus par la voix de leurs avocates. Le juge, prenant acte des propositions de la Ville, a enjoint à l'Etat « d'orienter dès que possible les personnes migrantes concernées vers des dispositifs d'accueil correspondant à leur situation administrative... ».

Le square a donc été évacué dès le lendemain et les personnes mises à l'abri provisoirement dans 5 gymnases.

Nous pouvons, certes, nous réjouir de la reconnaissance du droit à un hébergement inconditionnel pour tous et toutes, indépendamment de la situation administrative.

Mais, la plus grande vigilance s'impose. Un comité de suivi a été mis en place par la Mairie, avec la participation des associations. Il est impératif que des solutions pérennes soient trouvées.

N'oublions pas non plus que la crise du logement en France est bien réelle et qu'il n'est pas question d'opposer les uns aux autres, Français ou étrangers : le droit au logement est un droit fondamental.

Au-delà de la question de l'hébergement, se pose le problème des réponses de l'OFPRA aux demandes d'asile. Et quel avenir pour les personnes déboutées du droit d'asile ? Plus que jamais, nous exigeons des mesures de régularisation qui permettraient enfin à des personnes qui ont risqué leur vie pour venir en France, de s'y installer et y mener une vie digne.



CADA : centre d'accueil pour demandeurs d'asile
OFII : Office français d'immigration et d'intégration
OFPRA : Office français pour les réfugiés et apatrides.

C'est en fonction de ce postulat que l'Union Européenne a externalisé l'asile et le contrôle des frontières. Les images des milliers de migrants cherchant un asile en Europe ne coïncidaient pas avec le cliché d'une "Europe ouverte", formée uniquement de démocraties et son Hymne à la Joie.

Dès mars 2016, un "pacte" est signé entre l'UE et la Turquie pour que tous les migrants, y compris les réfugiés syriens, arrivés de Turquie en Grèce soient renvoyés en Turquie. Cette mesure visait, selon le Conseil européen, à "en finir avec la souffrance humaine"... En échange, l'UE promettait 3 milliards d'euros à la Turquie.

En décembre 2016, c'est avec le Niger que l'UE signe "une coopération renforcée". Contre 140 millions d'euros, le Niger devra "améliorer la gestion des frontières". Des "mesures énergiques" ont, paraît-il, permis de diviser par 5 le nombre de demandeurs d'asile...

Mali, Soudan, Tchad, Libye, Sénégal, Nigéria... s'ajoutent à la liste des pays sous-traitants de la politique migratoire de l'Europe. La prise en charge des demandes d'asile et de l'aide au retour contre l'argent de l'aide au développement... Une nouvelle forme de colonialisme ?

En juillet 2018, sous la pression de l'Autriche et de l'Italie, l'UE a une nouvelle proposition : des "plateformes de débarquement" de migrants situées hors de l'Europe. Aucun pays tiers ne s'est pour le moment proposé. Malgré tous ces efforts pour que ne soient plus visibles les demandeurs d'asile se présentant aux frontières de l'Europe, il y a toujours des morts en Méditerranée : un migrant sur 18. Les routes les moins dangereuses ont été fermées. Des ONG affrètent des bateaux pour secourir les naufragés et les images qu'elles montrent sont terribles. Mais depuis le 26 août 2018, des navires ne peuvent plus accoster ou n'obtiennent plus l'autorisation de débarquer les émigrants secourus. D'autres sont bloqués à Malte ou en Sicile. Les seuls "sauveteurs" au large des côtes de la Libye sont les gardes-côtes libyens...

Il reste l'Aquarius, mais le Panama vient de lui retirer son pavillon et le bateau risque de ne plus pouvoir naviguer. Il a fallu d'après négociations pour que 58 hommes, femmes et enfants puissent être reçus dans une UE de plus de 500 millions d'individus...

Tant que ces bateaux ne pourront plus intervenir pour sauver des vies, combien y aura-t-il de noyés ?

Invisibles aussi, les centaines de femmes et d'hommes expulsés d'Algérie ou du Maroc, puis abandonnés dans le désert malien, nigérien ou mauritanien. Combien meurent de faim ou de soif ? Personne ne peut le dire car cela ne se voit pas, donc est-ce que cela existe ?



Françoise MAHE

Maurice Audin, torturé, assassiné

Le 19 mars 1962, le cessez-le-feu en Algérie mettait fin à une "sale guerre".

La réconciliation entre Français et Algériens, entre la France et les peuples qu'elle a colonisés passe par la reconnaissance officielle des crimes commis au nom de la France.

Il faut saluer la déclaration faite jeudi 13 septembre par le Président de la République affirmant que le mathématicien Maurice Audin, militant communiste en Algérie disparu en juin 1957, a été enlevé, séquestré, torturé, puis exécuté par l'armée française.

La reconnaissance, par le plus haut responsable de l'État, de l'enlèvement et de l'assassinat de Maurice Audin a été le résultat du combat de mathématiciens, de sa famille et aussi de milliers de citoyens militants. Le Président de la République est allé plus loin que ses prédécesseurs qui n'ont pas voulu, pas osé, pas pu ! C'est un pas vers la sortie de l'amnésie collective à propos de cette sale guerre longtemps jamais nommée. La reconnaissance des crimes et pratiques commis pendant la guerre d'Algérie en est une condition essentielle. Il faut sortir du déni, sortir du divorce franco-algérien, le plus tragique de l'époque de la décolonisation, des refoulements pour s'approcher de la réalité des faits et d'une réelle réconciliation.

Il faut aussi rendre hommage à ceux qui ont eu le courage de dénoncer la torture alors que tant d'autres se taisaient et que d'autres l'organisaient. Il faut réhabiliter les soldats qui ont refusé de porter les armes contre le peuple algérien.

Le candidat Emmanuel Macron déclarait le 14 février 2017 que "la colonisation est un crime contre l'humanité". Le Président de la République doit le réaffirmer. Pour construire une véritable amitié entre les peuples algérien et français, entre tous les peuples il faut combattre le système colonial qui perdure, le racisme, reconnaître le passé et les crimes coloniaux pour ce qu'ils sont.

Augustin Grosdoy





Avec la randonnée à travers la ville, nous avons pointé les lieux qui symbolisaient le mieux notre mouvement : abolition de l'esclavage, rappel de la grève de la faim des Grecs en 2008, la Déportation, la Palestine, la défense des Droits humains, la lutte contre l'Apartheid, contre le racisme, pour l'égalité « Femmes-Hommes », la guerre d'Algérie, sans oublier les nombreux migrants qui meurent en Méditerranée.



C'est ensuite devant un public admiratif que dans la salle du Courtil Brécard, les Black Sisters ont présenté un beau programme de chants accompagnés à la harpe et au violon.

Moment sérieux de la journée : la conférence-débat d'Olivier Le Cour Grandmaison sur le thème « colonisation, néo colonisation et migrations ». Tout le monde a apprécié la clarté et la pertinence de son analyse.

Mamadou Sall a, ensuite, enchanté petits et grands avec son spectacle « Petites Ombres Noires », suite de contes mis en scène avec des ombres chinoises. Poésie et réflexion font, ici, bon ménage !

Après « le mot de la co-présidente », l'apéritif d'înatoire tant attendu ! Avec, cerise sur le gâteau : la danse hip-hop des Ghetto Twins !!! Environ 120 personnes ont participé, à un moment ou à un autre, à notre journée, dont 70 à la conférence. Face aux reculs des droits et des libertés, le comité local du MRAP souhaite que cette journée suscite des prises de conscience sur le rejet par les gouvernements européens des personnes demandant simplement l'asile. Puisque la France se prétend « Terre d'accueil », alors qu'elle agisse !!!



Françoise Mahé

Conférence-débat

Le combat antiraciste aujourd'hui

S'informer et débattre avec Gérard Kerforn



co-président de la fédération des Landes, membre du conseil national et du bureau national du MRAP

le samedi 17 novembre 2018 à 14 h 30
CEMEA 102 Rue Saint-Jacques 44200 Nantes

"Au-delà d'une simple question morale, la lutte contre le racisme est une mission d'utilité publique, puisque le racisme est un renoncement aux valeurs républicaines et une menace pour la démocratie."

Rapport CNCDH 2017

Vu dans la presse



Soulié - Télérama



Soulié - Télérama



Plantu - Le Monde



Dessin de Lasserpe

Conférence d'Olivier Le Cour Grandmaison

Olivier Le Cour Grandmaison, Professeur en sciences et philosophies politiques à l'université d'Evry-Val-Essonne a été invité pour une conférence-débat intitulée "Colonisation, néo-colonisation et migrations". Il a tout d'abord fait un point sur la France, "terre d'accueil". À la fin du 19^e siècle, le développement démographique en France est très faible comparativement à l'Allemagne. Une migration intra-européenne se fait jour, entraînant des réactions xénophobes violentes. Après les guerres mondiales, la chute démographique continue et le pays est à reconstruire. On fait donc appel à la main d'œuvre étrangère.

La France est alors la deuxième puissance coloniale. Les migrations venues de colonies sont ressenties comme dangereuses sur les plans physiques et moraux et aussi sur le plan sanitaire.

Le racisme accompagne ce mouvement migratoire. Pourtant, pendant les Trente Glorieuses, il y a du travail : le taux de chômage est de 1,7 % pour les Français, il grimpe à 25 % pour les Algériens.

En parallèle, une émigration clandestine, celle des "Indigènes", apparaît, poussée par la misère et n'ayant pas accès à la liberté de circulation. Au sein de l'Union Française, en 1956, on fait appel à ces immigrés pour reconstruire la France mais les "Nord-Africains" subissent encore des discriminations à l'embauche, pour le salaire et l'habitat. La religion musulmane est considérée comme un obstacle à l'assimilation. Les réfugiés de la guerre d'Espagne sont parqués dans les premiers camps d'internement administratif. À noter toutefois que la France a eu une attitude d'ouverture pendant deux périodes : dans les années 1970 pendant les dictatures au Chili et en Argentine, ainsi qu'avec les "boat-people".

Un travail de mémoire doit se faire jour ; la République ne reconnaît pas ses crimes en Algérie, à Madagascar, au Congo...

L'émigration contemporaine

Il est faux de penser que les écarts économiques entre les pays du Nord et ceux du Sud provoquent l'émigration. L'essentiel des mouvements migratoires sont sud-sud depuis 1979 (intervention russe en Afghanistan). Les premiers pays accueillant des réfugiés sont les pays limitrophes des conflits : au Liban, une personne sur 6 est réfugiée, en Jordanie une sur 14, en Turquie une sur 24.

Pour migrer, il faut détenir des moyens financiers et un capital social. Le voyage peut prendre plusieurs mois voire plusieurs années. C'est une décision qui ne peut être impulsive. D'autre part, si un migrant obtient le statut de réfugié, il ne lui est plus possible de retourner dans son pays (puisqu'il y est considéré comme étant en danger) ; si c'est un réfugié clandestin, il ne peut envisager ni le retour au pays, ni faire venir ses proches, cela signifie un isolement vis-à-vis de sa famille pour 4, 5 ou 10 ans .

Émigrer est en soi une violence physique, financière et affective ; tout est violence quand on arrive dans un pays : la langue, les conditions de vie, la xénophobie, le racisme.

Ce sont seulement des constructions politiques qui tendent à faire croire à une invasion des migrants. Il est difficile de faire entendre cela dans le contexte politique actuel où surgit un certain flou sur ces questions, rassemblant dans les mêmes positions la droite et la gauche.

L'administration applique une politique d'inhospitalité, les obstacles sont multipliés tant sur le plan financier que juridique. On multiplie les camps aux frontières de l'Europe : Turquie, Maghreb...

Le coût intellectuel est aussi lourd : la fuite des cerveaux nuit au développement des pays d'origine. La migration appauvrit, on subit un déclassement social, on vit une sous-qualification professionnelle, pour certains c'est l'impossibilité de travailler, on s'installe dans une dépendance envers les associations de solidarité et dans la débrouillardise faisant émerger des individus qui deviennent des parasites de ces émigrés.

« Ne pas avoir le droit de cité, c'est ne pas avoir le droit d'être cité ».

Constat est fait de l'existence d'une discrimination systémique. Tout est organisé pour conduire à maintenir et durcir ce fonctionnement.

Face aux victoires de l'extrême droite, seule une réponse collective convient. Il faut travailler à l'unité et à la convergence des luttes en y incluant le mouvement anti-raciste.

En France et dans l'Union Européenne, on observe une régression des forces de gauche, il est nécessaire de les recomposer mais cela sera très long, il faut donc créer et accompagner des forces de résistance qui émergent.



Catherine LE MAUFF



Extrait de la prise de parole de la co-présidente aux 30 ans du comité nazairien du MRAP

Mouloud Aounit, président du MRAP au niveau national, déclarait en 1993 :

"Les avancées du racisme se fondent sur les reculs, les démissions, l'absence de réponse aux problèmes concrets vécus par le plus grand nombre, et sur la mollesse, la faiblesse, la filiosité de nos démocraties à défendre et à promouvoir dans le quotidien les valeurs d'égalité, de justice, de fraternité qui les fondent".

Cette phrase est ô combien d'actualité. La "mollesse" de nos démocraties européennes à défendre des valeurs essentielles comme la solidarité et l'hospitalité laisse le champ libre au racisme et à la montée de l'extrême droite. Celle-ci n'hésite pas à manipuler la réalité pour instrumentaliser les peurs.

Le MRAP est de ceux qui sont révoltés par l'hécatombe de migrants en Méditerranée. Il est aussi révolté par les pratiques de gouvernements qui imposent à des pays d'Afrique d'organiser sur leur territoire le "tri" d'hommes et de femmes pour distinguer "bons" ou "mauvais" migrants, comme s'il était plus acceptable de mourir de faim que de mourir sous les bombes.

A l'instar d'Etienne Balibar, nous demandons que l'hospitalité soit reconnue comme un droit fondamental.

De très nombreuses associations ou de simples citoyens dénoncent cette inhumanité des pouvoirs publics. Quitte à être accusés de "délit de solidarité", ils font ce que l'État devrait faire : accueillir dignement toute personne demandant l'asile, qu'il soit politique, économique ou climatique.

En trente ans, nos libertés ont été peu à peu grignotées : le fichage est devenu banal avec la prise des empreintes ADN. De même, l'installation de nombreuses caméras dans les lieux publics permet la surveillance de nos faits et gestes, pour une impression de sécurité illusoire. Que dire encore de cet "état d'urgence" dont plusieurs dispositions sont devenues "normales" et non plus exceptionnelles ?

Concernant le droit d'asile, une quinzaine de lois se sont empilées depuis 1988, chacune restreignant davantage les droits des étrangers. En 1988, un étranger pouvait être retenu 24h maximum en centre de rétention administrative. En 2018, il peut y être enfermé jusqu'à 90 jours, sans qu'aucun jugement n'ait été prononcé. On y enferme aussi des enfants...

Quant à l'égalité des droits, nous en sommes loin. Trouver un logement ou un emploi est toujours aussi difficile pour celles et ceux dont la famille porte la mémoire de la colonisation ou de l'esclavage. Peu de progrès ont été accomplis dans ce domaine en trente ans. L'égalité est pourtant un autre fondement de notre République.

Pour ce qui est du droit de vote et d'éligibilité pour tout étranger extra-européen résidant en France, le sujet n'est même plus évoqué, malgré d'anciennes promesses électorales. Là encore, le MRAP constate un net recul dans ce domaine.

L'Amitié entre les Peuples, c'est demander la reconnaissance de l'État de Palestine et l'arrêt de la colonisation des territoires palestiniens, c'est soutenir la campagne BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions).

Depuis 30 ans, le MRAP n'a jamais relâché ses efforts pour l'amitié entre les peuples et contre toutes les formes de racisme. L'égalité, la justice et la solidarité sont indispensables pour vivre ensemble dans une société apaisée.

Françoise Mahé

Brèves

Pour la paix

Le dimanche 14 octobre a eu lieu un rassemblement devant la base de sous-marins de l'Île Longue (presqu'île de Crozon). L'aspiration des peuples à vivre ensemble en paix dans la solidarité, la justice et la fraternité est immense.

La guerre est toujours un échec. Elle conduit au chaos et enfante des monstruosité dont sont victimes les populations civiles jetées sur le chemin de l'exil.

Lorsque la guerre se développe, que les dépenses militaires augmentent et que la paix est menacée, il est nécessaire d'agir pour obtenir des politiques sociales, économiques, culturelles et contribuer à la construction d'un monde de justice, de solidarité, de fraternité, de paix !

Aquarius

Plus de 1700 personnes ont encore péri en Méditerranée depuis le début de l'année (sans parler de celles qui ont péri dans la traversée du Sahara).

Sous des prétextes fallacieux, le gouvernement français a d'abord refusé que l'Aquarius accoste dans un port français avec les 58 migrant·e·s qu'il a sauvé·e·s au large des côtes libyennes.

Déjà en juin il avait refusé de recevoir l'Aquarius dans un port français, se contentant d'accueillir quelques uns des migrant·e·s débarqué·e·s en Espagne par le navire.

Cédant aux pressions de l'Italie, le Panama a annoncé avoir entamé la procédure pour retirer son pavillon à l'Aquarius.

Le gouvernement français doit cesser ses tergiversations, ouvrir les ports français à l'Aquarius, accueillir les migrant·e·s et si nécessaire lui permettre de poursuivre ses missions sous la protection du pavillon français.

À l'appel de SOS Méditerranée et de RESF, des manifestations ont eu lieu dans de nombreuses villes dont Nantes et Saint-Nazaire pour "sauver l'Aquarius et le sauvetage en mer".



Maroc

Mardi 25 septembre, les gardes-côtes marocains ont tiré sur un bateau transportant des migrants. Trois ont été blessés ; une étudiante de 22 ans a succombé.

Cet "incident regrettable" (selon une source militaire) a provoqué colère et indignation à Tétouan, d'où était originaire l'étudiante. Depuis le début de l'année, l'Espagne est devenue la première porte d'entrée vers l'Europe, avec près de 38 000 arrivées, selon l'Organisation internationale pour les migrations.

Saint-Malo de Guersac

Le 15 septembre, l'association Les Cols Verts de Saint-Malo de Guersac a invité le MRAP au Festival Roz'n Folies. Les enfants ont illustré le thème "Citoyens du Monde", avec enthousiasme et bonne humeur. Tous leurs dessins ont formé une belle exposition. Pour les plus petits, un coin lecture avait été aménagé.

L'arabe à l'école

L'apprentissage de l'arabe à l'école présenterait de graves dangers pour les élèves et d'islamisation de notre pays... Ne faudrait-il pas aussi supprimer l'apprentissage des chiffres arabes et revenir aux chiffres romains ?



Israël : la loi fondamentale institutionnalise l'apartheid

En mai 1948, la Déclaration d'indépendance promettait : le nouvel État d'Israël "développera le pays au bénéfice de tous ses habitants ; il sera fondé sur les principes de liberté, de justice et de paix enseignés par les prophètes d'Israël ; il assurera une complète égalité des droits sociaux et politiques à tous ses citoyens sans distinction de croyance, de race ou de sexe ; il garantira la pleine liberté de conscience, de culte, d'éducation et de culture". La loi fondamentale de 1992 définissait déjà Israël comme un "État juif et démocratique". Mais, dans les faits, les Palestiniens ont toujours été considérés comme des citoyens de seconde zone et étrangers dans leur propre patrie.

Avec l'adoption le 19 juillet 2018 par le Parlement israélien (Knesset) de la "loi fondamentale", à valeur constitutionnelle, faisant d'Israël "l'État-nation du peuple juif", le vernis démocratique a craqué. L'État d'Israël est défini comme "le foyer national du peuple juif dans lequel il réalise son droit national, culturel, historique et religieux à l'autodétermination". Cette loi officialise les discriminations envers les Israéliens non juifs.

C'est une loi raciste qui institutionnalise l'apartheid en Israël.

Un village bédouin expulsé

Les autorités israéliennes avaient donné jusqu'au 1^{er} octobre aux Bédouins de Khan al Ahmar, village de Cisjordanie occupée, entouré de plusieurs colonies israéliennes illégales, pour le quitter volontairement avant qu'il ne soit rasé.

Depuis 1967, Israël a expulsé de force et déplacé des communautés entières et démolit plus de 50 000 habitations et bâtiments palestiniens.

Témoignage de la lutte des Palestiniens

Lors de la soirée organisée à Nantes le 18 septembre par l'AFPS 44 et Plateforme44 des ONG pour la Palestine, Ahd, Nariman et Bassem Tahmini ont témoigné de la lutte des Palestiniens. Cette soirée restera dans les mémoires avec 430 personnes dans la salle mais plus de 500 qui n'ont pu rentrer !

Non à l'invitation du ministre néo-nazi au Groupe contre le racisme de l'UE !

La commission européenne renonce à inviter un ministre néo-nazi au Groupe contre le racisme de l'UE !

Le ministre autrichien de l'Intérieur du FPÖ, Herbert Kickl avait été choisi par la Commission Européenne pour ouvrir les travaux de la réunion du "Groupe de Haut Niveau de l'UE pour combattre le racisme, la xénophobie et les autres formes d'intolérance".

Devant la levée de boucliers, l'exécutif européen a renoncé à cette invitation.

La Commission Européenne a finalement choisi : travailler avec la société civile et non avec le FPÖ et les autres partis racistes. On ne lutte pas contre le racisme avec les néo-nazis mais en se battant résolument contre eux.

Appel pour l'accueil des migrants

Les journaux Politis, Mediapart et Regards ont publié un appel pour l'accueil des migrants, signé par des milliers de citoyen-ne-s.

Partout en Europe, l'extrême droite progresse, "la passion de l'égalité est supplantée par l'obsession de l'identité". Le temps des boucs émissaires est de retour. Les signataires ne l'acceptent pas.

"Ce n'est pas la main-d'œuvre immigrée qui pèse sur la masse salariale, mais la règle de plus en plus universelle de la compétitivité, de la rentabilité, de la précarité."

Ils veulent "ne faire aucune concession à ces idées, que l'extrême droite a imposées, que la droite a trop souvent ralliées et qui tentent même une partie de la gauche [... ni] composer avec le fond de commerce de l'extrême droite."

Place aux associations

À Saint-Nazaire le MRAP était présent à la seconde édition de "Place aux associations" avec près de 170 autres associations dans l'Alvéole 12 de la Base sous-marine...

Occasion de rencontre, de discussions, de présentation des objectifs et des activités du comité local.

Histoires d'une nation

France 2 a diffusé une émission d'une exceptionnelle qualité qui illustre ce que la télévision peut offrir de mieux (25 sept. et 2 oct.). Une telle émission ne saurait rester confinée dans les limites du petit écran. Tout au contraire, elle pourrait devenir un outil pédagogique du Ministère de l'Éducation Nationale, mis à disposition des enseignants et des associations.

"Paniques identitaires"

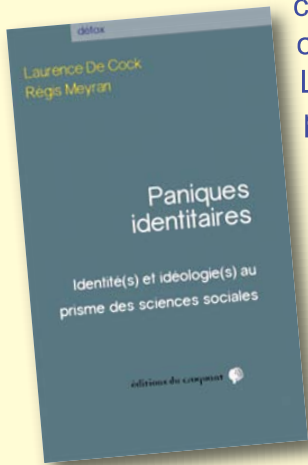
Ce petit livre dense, coordonné par Laurence de Cock et Régis Meyran entend explorer "les identité(s) et idéologie(s) au prisme des sciences sociales" comme le précise le sous-titre et l'annonce la liste des auteurs, tous universitaires, historien·ne·s, sociologues, politistes ou anthropologues.

Dès l'introduction, les coordonnateur·trices soulignent que "l'objectif de cet ouvrage est d'analyser les paniques identitaires, comme celle du burkini...", "la panique identitaire [...] met en jeu à la fois des représentations de soi d'un groupe social - sa supposée identité pensée de manière essentialiste et culturaliste". Le groupe perçu comme le plus inquiétant étant "les musulmans" en opposition "à la vraie France".

Les auteurs soulignent les difficultés d'utiliser le concept d'identité, tant celui-ci se prête à de multiples usages.

Ils analysent le fonctionnement d'une panique identitaire à l'aide de nombreux exemples et montrent comment analyser celles qui affectent aujourd'hui la France. Ils donnent aussi des pistes pour démasquer la violence des rapports de classe, de genre et de "races" qu'elles masquent, "la race étant entendue au sens d'une construction sociale qui entérine ou fabrique de la ségrégation".

Ce petit livre se révèle donc un excellent outil pour comprendre les enjeux du débat sur les identités et ne pas se laisser abuser par les usages divers et contradictoires qui peuvent en être faits.



"Paniques identitaires" sous la direction de Laurence de Cock et Régis Meyran, éditions du Croquant, mars 2017.

Augustin Grosdoy

- Pour adhérer au MRAP, vous pouvez vous adresser :
- * à un adhérent du MRAP,
 - * à l'un des comités locaux ci-contre,
 - * ou retourner le bulletin au siège national du MRAP



Vos contacts

NANTES

MRAP

Maison des associations, 11 Rue de Prinquiau,
44100 Nantes
tél./fax/répondeur : 02 40 58 08 09

Permanences : à la Manufacture des Tabacs,
10 bis Boulevard Stalingrad, 44000 Nantes.
le lundi de 17h30 à 20h30
courriel : mrappnantes@hotmail.fr

St-NAZAIRE

Point de rencontre tous les 2^e lundis du mois à 20h30

Maison des associations (Agora), 2 bis rue A. de Mun,
44600 St-Nazaire

tél./fax/répondeur : 02 40 53 32 35
courriel : mrap-saint-nazaire@orange.fr
site web : <http://mrapp-saintnazaire.org>
<https://www.facebook.com/mrap.saintnazaire>

site web national : <http://www.mrap.fr>



Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples

43, boulevard de Magenta 75010 Paris
Tél : 01.53.38.99.99 - Fax : 01.40.40.90.98 - www.mrap.fr

Bulletin d'adhésion 2018

Nom : Comité de
Prénom :
Adresse :
Date de naissance : / /
Profession :
Domicile : Portable :
Courriel : @

J'adhère au MRAP

Déterminez le montant de votre cotisation annuelle en fonction de vos ressources

- 20 euros 80 euros
 40 euros 108 euros
 60 euros 128 euros

Adhésion de soutien euros

- J'adhère pour la première fois
 Je renouvelle mon adhésion

Je m'abonne à Différences

la revue du MRAP
 24 euros

Déduction fiscale

Vous recevrez un reçu pour déduction fiscale. Vous pourrez déduire de vos impôts 66% de votre cotisation et/ou de votre don.

Prélèvement

Si vous optez pour le prélèvement automatique, veuillez compléter l'autorisation de prélèvement SEPA ci-jointe, accompagnée de votre IBAN et les retourner à :

MRAP
43 boulevard de Magenta - 75010 Paris

Vie du mouvement

Si vous souhaitez recevoir les informations par mail et être inscrit(e) sur une ou plusieurs de nos listes thématiques suivantes :

- Racisme, Discrimination, Xénophobie International
 Education Migrations
 Extrême droite Roms, Tsiganes et Gens du Voyage

rendez-vous sur le site du MRAP :
www.mrap.fr